

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 17 mai 2021

Délibération n° 2021 – 17/05/2021 – 5

Travaux de la commission Vie étudiante (CVE) du 17 mars 2021

- VU le code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) rendu en sa séance du 6 mai 2021

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 32 Quorum : 16 Membres présents : 21 Membres représentés : 6 Total : 27	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 2 Suffrages exprimés : 25 Pour : 25 Contre : 0
---	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve les propositions de labellisation, reconductions de labellisation d'associations et attribution de locaux (dans la mesure de la disponibilité de locaux à l'Université).**

Dijon, le 17 mai 2021

Le Président de l'Université de Bourgogne,



Vincent THOMAS

P.J. : Compte rendu de la commission Vie étudiante du 17 mars 2021

Délibération transmise au recteur de la région académique Bourgogne-Franche-Comté
Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement



Commission de la Vie Etudiante du 17/03/2021, 14 h (Teams) Compte-rendu

MEMBRES

Présents : Ambre Adamiak, Simon Barret à partir de 14 h 15, France Herrscher (BVE), Guy-Daniel Ligan, Maxence Roulliat jusqu'à 15 h 50.

Excusées : Karen Fiorentino, Véronique Lahaie.

Absents : Gwladys Bouillin, Nathan Brancato, Gauthier Maimbourg.

ASSOCIATIONS CONVENTIONNEES ET REPRESENTATIVES

Présentes : BEDAPS (Lucile Tison), ESN InsiDijon (Reda Belaiche, à partir 15 h).

Excusée : AEAEGUD (avec procuration à Simon Barret).

Absentes : Adexpra, ASUB, Epi'campus, Génération campus, Parlement des Etudiants.

ASSOCIATIONS INVITEES, POUR LA PRESENTATION DE LEUR DEMANDE DE LABELLISATION OU BILAN D'ETAPE

Présent.e.s, successivement :

- The REVI Network (Lou-Anne Grenouillet, présidente),
- MRD (Thibaud Rapin, président),
- Dijoenop (Laura Stalenq, présidente),
- Anemone (Maëly Demeter, présidente),
- FEAB (Diokine Mendy, président).

1. Demande de labellisation

The REVI network

Créée le 16/12/2020, la Junior Agence « The REVI Network » est une association réservée aux étudiants en Master REVI (Recherche et Veille Internationales) de l'UFR Langues et communication qui souhaiteraient remplir des missions professionnelles pour des entreprises ou des particuliers.

Sa création répond à un besoin détecté depuis plusieurs années.

Elle permet aux étudiants d'acquérir de l'expérience professionnelle dans un autre cadre qu'un stage, qu'il est d'ailleurs difficile de trouver actuellement, de démarcher des professionnels ou des particuliers qui pourraient avoir besoin de services qui pourraient être rendus par l'association.

Les services qui peuvent être proposés sont :

- par les étudiants du parcours recherche du master REVI : traduction, mise en page, synthèse documents.
- par ceux du parcours veille : enquête, marketing, mise en place de veille informatique etc.

L'association réalise actuellement une mission en lien avec une association européenne qui récolte des dons en Europe pour la réalisation de projets, mais en France la part de donation est faible et inférieure aux autres pays, d'où la sollicitation de REVI Network pour « enquêter » à ce sujet et l'aider à relever le niveau des dons.

Pour l'année prochaine, The REVI Network projette de poursuivre la réalisation de projets de recherche ou de veille pour des entreprises, et envisage la création d'un réseau solide des anciens étudiants en Master REVI.

L'association travaille en lien avec l'UFR Langues et communication, qui était favorable à sa création et à son activité, et qui l'encourage et la soutient. D'ailleurs, le service communication de l'UFR va l'accompagner et l'aider pour sa promotion.

La labellisation apporterait à l'association la reconnaissance de l'université et une légitimité.

Les missions réalisées ne feront pas partie d'une évaluation dans le cursus universitaire, mais seront un « bonus », un plus dans pour les étudiants qui les réaliseront. Il est précisé à l'association que les projets qui entrent dans l'évaluation ne peuvent pas faire l'objet d'une subvention FSDIE.

Quelques conseils de la part des membres de la commission :

- En parler aux étudiants en Licence, car cet apport complémentaire à la formation du master est attractif.
- Compléter le siège social qui manque dans les statuts.
- Assister à la formation des associations organisées le 24/03/21 sur Teams.

Labellisation de l'association The REVI Network :

La commission émet un avis favorable

2. Points d'étape

Association Médecine Rugby Dijon (MRD)

Créée en 2001, labellisée en 10/2019, l'association réunit des étudiants de sciences de santé et compte actuellement 30 adhérents.

Elle fonctionne selon les valeurs du rugby et la transmission inter-générationnelle (d'ailleurs des médecins du CHU en sont encore membres, certains depuis 20 ans)

Elle permet l'intégration des nouveaux arrivants, les 2^e année en Sciences de santé et tisser des liens entre tous.

Les membres ne sont pas tous des pratiquants au préalable, il est aussi possible de découvrir ce sport en intégrant le MRD, qui propose une pratique de loisirs à raison de 2 entraînements/semaine (pas obligatoires compte tenu des emplois du temps des étudiants en Sciences de Santé) au stade Bourillot et 1 match/mois contre des clubs de la région dijonnaise (pompiers, BSB...), quand c'est possible.

L'association participe également à des événements ou tournois comme le TOSS, tournoi inter-universitaire organisé par Centrale Supélec Paris.

Elle organise la « journée des Teutoux », qui réunit tous les membres des plus anciens aux plus récents, avec un match entre adhérents actuels contre les plus anciens. Cette journée permet échanges et création de réseau.

Enfin, elle organise des soirées festives à destination des étudiants en collaboration avec des établissements de Dijon.

Elle a tissé des partenariats, certains historiques avec La Médicale, une entreprise en courtier, et le Crédit mutuel (celui aux professionnels de santé) et en recherche de nouveau.

Cette année 2020, la préparation du tournoi universitaire du TOSS et celle de la fête de fin d'année (les Teutoux) ont dû être annulées compte tenu du contexte sanitaire.

A la demande la commission, Thibaud Rapin précise le fonctionnement (ou l'arrêt) des activités sportives de l'association en fonction des mesures liées au contexte sanitaire : arrêt complet au 1^{er} confinement, reprise au retour de l'été en prenant en compte les recommandations de la fédération française de rugby, et à nouveau arrêt complet au 2^e confinement. Depuis, l'activité n'a pas repris pour ne prendre aucun risque.

Parmi ses projets en cours et futurs, on relève : renégociation des contrats de sponsoring qui arrivent à expiration, organisation de nouveaux matchs amicaux, aller voir des matchs professionnels nationaux ou internationaux, en partenariat avec certains sponsors et en fonction de ce que permettront le contexte sanitaire et les mesures en vigueur.

La pratique se fait toujours avec arbitre, en conformité avec les règles de la fédération française de rugby, (notamment concernant les plaquages).

La commission appelle l'association à être vigilante sur le suivi des démarches à accomplir chaque année pour conserver la labellisation, et le traitement des mails de l'uB car elle a été très en retard cette année et relancée plusieurs fois à ce sujet.

Concernant ses « événements festifs à destination des étudiants de l'uB », elle l'invite à prendre en compte la prévention et la gestion des risques liés consommation de substances psychoactives.

Elle lui suggère ensuite de vérifier que son contrat d'assurance est bien en conformité avec les activités de l'association (sportives et festives).

Enfin, elle lui suggère de se rapprocher de l'ASUB, pour faire licencier les joueurs, comme elle le souhaite.

Confirmation de la labellisation de l'association Médecine Rugby Dijon (MRD) :
La commission émet un avis favorable

Association Dijoenop

Créée et labellisée en 2019, l'association rassemble des étudiants de l'IUVV. Elle a pour but de regrouper les 5 DNO de France, tisser des liens et créer un réseau par l'organisation d'activités culturelles et sportives.

En 2018/19, elle a organisé le « Salon des vins tour de France » à l'uB et participé aux Oenopiades (rencontre inter-DNO de France). En 2019/20, elle n'a pu malheureusement mener aucun projet, à cause du contexte sanitaire qui a conduit à l'annulation du Salon des vins.

Elle indique comme projets à venir :

- Organisation de dégustations professionnelles (2022), autour du vin, de la bière et du cidre
- Préparation et mise en place des Oenopiades 2022, organisation d'une tombola pour son financement
- Préparation et mise en place du salon des vins Tour de France 2022
- Organisation de la soirée d'intégration des DNO1 (pour l'année scolaire 2021/2022).

Les membres actuels prévoient également d'accompagner le futur bureau de l'association dans l'organisation des événements pour l'année 2021-2022.

Les membres de la commission Vie de l'Étudiant demandent à Laura Stalenq de préciser les liens et l'articulation avec l'autre association d'étudiants de l'IUVV, l'AOVB. Dijoenop indique avoir des partenariats communs, et des activités distinctes qui n'empiètent pas sur leurs activités mutuelles.

Ils rappellent ensuite l'importance de la prévention des risques liés à la consommation d'alcool, et de la mise en place de dispositifs en la matière, en particulier lors des événements comme le Salon des vins. Dijoenop travaille à ce sujet avec l'association Avenir Santé, notamment pour le stand de prévention comme elle l'avait fait pour la 1^e édition du Salon des vins.

Ils incitent également à vérifier que l'assurance couvre bien ses activités habituelles et exceptionnelles.

Ils indiquent par ailleurs des prises de contact ou des partenariats qui pourraient être intéressants pour l'association : se faire connaître des acteurs locaux, comme la ville de Dijon, d'autant plus avec la Cité de la Gastronomie ou le Domaine à Villars Fontaine qui travaille beaucoup avec étudiants et les Enseignants-chercheurs de l'uB et qui pourrait permettre un partenariat...

Enfin, ils incitent à vérifier le système d'adhésion et le statut d'adhérents car l'association n'en indique que quatre alors que ses activités s'adressent à plus d'étudiants que ces quatre-là. Il est donc conseillé de bien relire les statuts de l'association pour être en conformité en la matière et différencier membres du bureau, adhérents et bénéficiaires.

Confirmation de la labellisation de l'association Dijoenop :
La commission émet un avis favorable

Association ANEMONE (Association du Noël des Enfants Malades – Organiser Noël pour ces enfants)

Créée en 2018, labellisée en octobre 2019, l'association a pour but d'organiser le Noël des enfants malades, grâce à des récoltes de fonds (quêtes, cagnotte en ligne et vente de gâteaux et viennoiseries) qui permettent d'acheter les cadeaux qui sont distribués pendant la période de Noël aux enfants hospitalisés, lors de journées avec animations (ateliers créatifs...).

Pour mémoire, cette action était auparavant portée par la corpo de médecine.

Cette année, 7 établissements, en plus du CHU, ont pu en bénéficier.

4 étudiants sont membres du bureau de l'association, 20 sont investis dans l'organisation et la majorité de la promotion de deuxième année de médecine, soit environ 200 étudiants, fait la quête.

L'association projette d'étendre le champ d'action de l'association à la Bourgogne en poursuivant les dons de cadeaux de Noël aux 7 IME et aux services de pédiatrie du CHU de Dijon comme cette année, mais aussi aux services de pédiatrie des CH de Nevers, Macon et Auxerre.

Elle souhaite également mettre en place un appel à projet destiné à aider à financer des projets d'étudiants ou d'une autre association en faveur d'enfants malades mentalement ou physiquement.

La commissions souligne la qualité de l'organisation et de la communication, l'implication des étudiants et le développement de cette action.

Il est proposé de relayer la communication par le BVE, voire uB si cela est possible, lors de la prochaine campagne de récolte de dons.

<p><u>Confirmation de la labellisation de l'association ANEMONE :</u> <i>La commission émet un avis favorable</i></p>

FEAB (Fédération des Etudiants Africains de Bourgogne)

Créée au printemps 2019 et labellisée à l'automne suivant, la FEAB rassemble 8 associations, permettant de les fédérer, de créer une synergie et une plus grande visibilité.

Elle a pour objectif d'aider à l'intégration tout étudiant étranger, au-delà des étudiants d'origine africaine.

Lors de sa première année d'existence, elle avait organisé son pique-nique annuel, une conférence, les « Welcome Feab'days » pour l'accueil et l'accompagnement des nouveaux arrivants et la « Semaine de l'étudiant africain ».

En 2019/20, elle s'est concentrée sur des activités de solidarité, de soutien et d'accompagnement par la distribution de masques et de denrées alimentaires aux étudiants en situation de précarité, a mis en place des visites de solidarité (écoute, conseil et accompagnement), un foot solidaire en collaboration avec l'association des étudiants et amis du Gabon. Elle a pu organiser les Welcome Feab'days, moment d'accueil et d'accompagnement des nouveaux arrivants.

Toutes les associations d'étudiants adhérentes ont pour cœur d'activité l'accompagnement des étudiants à leur arrivée, par exemple en matière de démarches d'inscription, visa, logement etc. Concernant les questions d'accès au logement et l'accompagnement dans les démarches administratives avec l'uB ou à la Préfecture, les dossiers, conséquents, sont portés par la FEAB.

Pour les questions de logement, la FEAB a développé un partenariat avec le CROUS qui lui met à disposition des chambres, que la fédération répartit entre les étudiants à leur arrivée, comme cela peut se pratiquer dans d'autres villes.

Les étudiants « Campus France » arrivent parfois tardivement à la rentrée, du fait des délais importants de délivrance des visas notamment, et se retrouvent sans logement malgré la réservation. La FEAB a ainsi pu recenser jusqu'à une cinquantaine d'étudiants sans logement arrivés en même temps. La solidarité individuelle, l'accueil chez les adhérents, ne peut pas y parer et n'est que temporaire.

Cette solution permet d'attribuer les chambres aux étudiants qui en ont besoin, et en fonction de leur situation. Elle a également un partenariat avec le RIE aux Grésilles, à Dijon. La FEAB destine plutôt ces chambres aux étudiants qui ont les moyens de les payer.

Durant l'année universitaire en cours et la prochaine, et en fonction du contexte et des impératifs sanitaires, l'association projette d'organiser une conférence / atelier tous les 3 mois, sous forme de webinaire pour l'instant, et de reconduire ses temps forts et

conviviaux : le Pique-nique annuel, le Championnat de foot (en été) si les conditions le permettent, les Welcome FEAB days, la Semaine de l'Afrique à la rentrée 2021, et le Réveillon de fin d'année.

Elle est d'ores et déjà sollicitée par des étudiants qui ont reçu un avis favorable à leur candidature à l'uB dans Campus France pour l'année prochaine.

La commission lui rappelle les deux structures d'aide alimentaire à l'uB : l'épicerie solidaire de la FEBIA et l'association Epi'campus. La FEAB confirme qu'elle a déjà relayé l'information dans le groupe Whatsapp de la fédération.

Concernant le besoin d'écoute, il lui est fait part du lancement imminent de la cellule Bien-être, qu'il serait bon d'indiquer aux adhérents et bénéficiaires, en complément de ses actions.

Enfin, la commission salue le niveau et le renouvellement d'activités ainsi que l'adaptation dont elle a fait preuve, les réponses apportées aux besoins des étudiants et l'accompagnement précieux qu'elle développe, source d'intégration de ceux-ci.

Confirmation de la labellisation de la Fédération des Etudiants Africains de Bourgogne (FEAB) :
La commission émet un avis favorable

3. Demandes de mise à disposition d'un local

Association ADDICT

L'association de filière des étudiants en info-com sollicite un local, motivée par l'expérience de la présidente au sein d'une autre association qui en avait un à disposition, mettant en avant le développement rapide de l'association et de ses activités et le besoin d'avoir une attache physique à l'uB, qui renforcerait son implantation.

Le local serait le lieu d'activité et de vie de l'association, de rencontre et de restauration, d'accompagnement de ses membres et permettrait de pérenniser ses activités.

Le BVE indique qu'il a demandé aux responsables de bâtiment susceptibles d'accueillir l'association, mais qu'il n'y a malheureusement pas de locaux disponibles actuellement.

ATTRIBUTION D'UN BUREAU A L'ASSOCIATION ADDICT

Avis favorable, dans la mesure de la disponibilité des locaux à l'université. Inscription sur la liste d'attente

Association Owl in One

L'association, dont l'objet est le développement de jeux vidéos, sollicite un local car cela lui permettrait de réunir les membres pour discuter et travailler à ses projets, de stocker du matériel informatique et des logiciels dédiés au développement de jeux qu'elle va acquérir.

L'association aimerait un local en Sciences Mirande préférentiellement, mais pas forcément.

Il n'y a pas de local disponible à ce jour, ni dans ce bâtiment ni dans d'autre précise le BVE.

ATTRIBUTION D'UN BUREAU A L'ASSOCIATION OWL IN ONE

Avis favorable, dans la mesure de la disponibilité des locaux à l'université. Inscription sur la liste d'attente

4. Informations diverses

La mise à jour de la charte des associations a été soumise à la commission des statuts, et sera présentée au prochain CA.

A la suite de la précédente CVE, le courrier de rappel des démarches de rentrée destiné aux associations qui ne les avaient pas accomplies cette année, pour tout ou partie, a bien été envoyé, avec copie aux responsables de sites ou composantes le cas échéant, et à la FEAB pour les associations adhérentes à cette fédération.

Tous les points étant épuisés, Ambre Adamiak remercie les membres de leur participation et de la richesse des échanges et lève la séance à 16 h 05